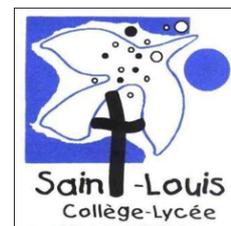


---

# Lettre de rentrée

## Collège et lycée Saint-Louis



Septembre 2016 - 1er trimestre

---

Chers parents,

**Cette lettre d'information trimestrielle annonce déjà la rentrée 2016 avec ses nouveautés et tout particulièrement la mise en place de la réforme au collège.**

L'année 2015 -16 fut l'occasion pour nous tous, équipe éducative et enseignante de travailler activement à la mise en place de cette réforme, l'accompagnement personnalisé sur tous les niveaux, l'apprentissage de la LV2 dès la 5<sup>e</sup>, la mise en place d'enseignements interdisciplinaires « EPI ». Les réunions de rentrée seront l'occasion d'évoquer ces sujets et de répondre aux questions que vous vous posez.

En raison de la réforme au collège, nous avons changé 2100 livres scolaires. Toutefois, les éditeurs étant débordés, certains ne seront imprimés que courant septembre. Des versions numériques pourront être utilisées par les enseignants et même parfois par les élèves.

Je remercie toute l'équipe pour son implication dans la préparation de cette nouvelle année scolaire et vous les parents qui nous accordez votre confiance.

Autour des élèves, en lien avec les parents, toute une communauté éducative se déploie afin de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances mais aussi de se construire en lien avec les autres, de se découvrir comme un être spirituel et relié. Pour les accompagner, **des journées de cohésion sont prévues à Bourg Saint-Andéol pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> et à Méjannes le Clap pour tous les élèves de 2<sup>nde</sup>. Des temps forts dans l'année seront proposés aux élèves des autres niveaux.**

**Les listes des fournitures scolaires ainsi que les heures de rentrée et réunions parents professeurs sont sur notre site internet sous l'intitulé « planning de rentrée 2016 » depuis début juillet.**

**Les parents de 6<sup>ème</sup> sont invités à déjeuner au self** sur inscription le jour de la rentrée avec leur enfant afin de permettre une meilleure intégration au collège. Un mail vous a été adressé à ce sujet, nous vous rappelons que **l'inscription préalable au repas doit être faite avant le 29 Aout.**

**Au lycée**, nous avons pu créer une cinquième classe de 2<sup>nde</sup> ce qui permettra aux élèves et aux enseignants de travailler sereinement avec des petits effectifs.

Les vacances scolaires ont été l'occasion de rénover quelques salles de classes et les couloirs. Nous avons poursuivi l'équipement des salles en vidéo-projecteurs et ordinateurs. Ces nouveaux équipements permettront aux enseignants de diversifier encore davantage leur

---

pédagogie. Une journée de formation des enseignants est prévue lors de la **prochaine journée pédagogique du 12 Octobre 2016 (pas de cours pour les collégiens et lycéens)**.

Lors de cette nouvelle rentrée scolaire, nous souhaitons la bienvenue à Saint-Louis à tous nos nouveaux élèves, aux professeurs et surveillants et demandons aux anciens de les aider à s'intégrer et de leur réserver un accueil chaleureux.

**Madame Guyader** prendra la Direction de l'école Notre-Dame à partir du 1er Septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ensemble scolaire.

**Madame Penard** est partie en congés maternité et est remplacée par Madame Marc qui sera votre interlocutrice au secrétariat du collège et lycée pour les classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>er</sup>e et terminales.

**Monsieur Icard** informaticien à Saint-Louis partira fin août vers de nouveaux horizons professionnels, nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons une belle retraite à **Madame Eickmayer** (directrice de l'école Notre Dame), à **Monsieur Crespo**, **Madame Mery** (professeurs d'histoire géographie) et une bonne rentrée aux enseignants qui poursuivront leur parcours professionnel dans un nouvel établissement.

L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour souhaiter à chacun de nos élèves une belle rentrée dans la joie et une bonne année scolaire dans l'espérance.

Bien cordialement,

**Nathalie EDORH**  
*Chef d'établissement*  
*Collège et Lycée Saint-Louis*

❖ **A noter dans vos agendas :**

- **L'Assemblée Générale de l'APEL se déroulera le 26 Septembre 2016 à 18H30 au collège St Louis. Vous êtes invités à venir nombreux, l'association des parents d'élèves a besoin de vous ...**
- **Congés scolaires 2016-2017 :**
  - Du 20 Octobre au 02 novembre 2015 inclus
  - Du 17 Décembre au 02 Janvier 2016 inclus
  - Du 11 Février au 26 Février 2016 inclus
  - Du 08 Avril au 23 Avril 2016 inclus
  - Du 25 Mai au 28 Mai 2016 inclus (Pont de l'ascension)

---

- **Arrêt des notes :**

Trimestre 1 : 25 Novembre 2016

Trimestre 2 : 4 Mars 2016

Trimestre 3 : 31 Mai 2016

- **Dates des rencontres Parents et Professeurs du 1er trimestre :**

### **Collège**

6<sup>ème</sup> : L 12/09 à 17H30 - Réunion avec la direction, 18H15 avec l'équipe pédagogique

5<sup>ème</sup> : L 26/09 à 18H, au collège avec l'équipe pédagogique

4<sup>ème</sup> : J 29/09 à 18H, au collège avec l'équipe pédagogique

3<sup>ème</sup> : M 27/09 à 18H, au collège avec l'équipe pédagogique

### **Lycée**

2<sup>nde</sup> : V 23/09 à 17H30, dans le hall du collège - Réunion avec la direction.  
Réunion 18H15 avec l'équipe pédagogique au lycée

1<sup>ère</sup> : L 3/10 à 18H au lycée avec l'équipe pédagogique

Terminale : L 19/09 à 18H au lycée avec l'équipe pédagogique

### **Circulation aux abords de l'établissement et plan Vigipirate :**

Dans un souci de sécurité pour vos enfants, nous surveillons la circulation dans la descente St Louis : plus de 1150 élèves piétons empruntent l'impasse à ces horaires, par conséquent nous nous demandons de ne pas vous engager dans l'impasse et de respecter les consignes de sécurité qui vous sont données.

**Si vous êtes amenés à emprunter la descente St Louis pour déposer un élève avec un handicap, merci de circuler avec la plus grande vigilance dans cette impasse et de respecter le code de la route.**

Depuis maintenant 3 ans, la municipalité a créé de nouveaux emplacements pour faciliter le stationnement aux abords de l'établissement, dans la descente des Princes. Merci de ne pas stationner sur la file réservée aux piétons, à droite dans cette descente, ceci afin d'assurer la sécurité des élèves, respecter le code de la route et nous aider à maintenir nos bonnes relations de voisinage.

**Pour des questions de sécurité**, toute personne qui entre dans l'établissement doit être identifiée et répertoriée. Aussi nous vous demandons de vous présenter à l'accueil dès votre arrivée et de porter le badge visiteur qui vous sera remis. L'ouverture des portails se fait aux interclasses, à l'exception des sorties pour élèves malades après contact de la famille par un adulte de l'établissement (CPE, Infirmière...) ou pour des rendez-vous prévus avec un membre de l'équipe. Aucun adulte ne peut entrer dans l'établissement sans y être autorisé.

---

En raison du flux important d'élèves et des mesures de sécurité que nous sommes contraints de prendre, cette année lors de la pré-rentrée des élèves, les parents ne seront pas autorisés à entrer dans le collège. Nous accueillerons les élèves au portillon de l'établissement. Seuls les parents de 6èmes, inscrits au repas et contrôlés à l'entrée, pourront entrer dans le collège à partir de 11H20, le 2 Septembre.

**La sécurité est l'affaire de tous, aidez-nous à faire respecter ces consignes.**